

*Association Naturiste de Sauvegarde et d'Animation du
Blauensand*

8, rue Mercière-67000 STRASBOURG

☎ 03.88.14.11.14-fax :03.88.21.92.30

Email : hbegeot@aol.com

M. le Préfet de la Région Alsace
Préfet du Bas-Rhin
Bureau de l'Environnement
05, place de la République
67000 STRABOURG

Strasbourg, le 20 août 2009

Objet : participation au C.L.I.C.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que j'assume la présidence de l'Association Naturiste de Sauvegarde et d'Animation du Blauensand inscrite au registre des Associations près du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous n°78 folio 87.

L'Association existe depuis plus de 30 ans et anime la gravière naturiste du même nom à la Robertsau juste après celle animée par les pêcheurs sur l'étang du Rohrkopf.

En son temps, c'est Monsieur le Maire de Strasbourg Marcel RUDLOFF qui au milieu des années 80 avait consenti à nous attribuer cette gravière en procédant au premier programme d'aménagement.

Par la suite, Madame le Maire Catherine TRAUTMANN a, à notre demande, en juin 1989, pris les dispositions réglementaires nécessaires pour réserver cette gravière à l'usage du naturisme et qui fonctionne depuis lors de manière tout à fait satisfaisante à la grande satisfaction des usagers du site qu'ils soient membres de l'Association ou non.

Aujourd'hui, Monsieur le Maire Roland Ries nous propose d'établir une convention avec la ville de Strasbourg à l'effet de définir annuellement les programmes d'entretien et d'investissement de la ville afin de pérenniser la fréquentation dans de bonnes conditions.

Toutefois, j'ai appris qu'une commission avait été créée à votre initiative et intéressant les diverses utilisations de la forêt de la Robertsau plus particulièrement en ce qui concerne les problèmes de dessertes routières.

Ajoutés au fait que le point moyen annuel de nos membres se situe aux environs de 650 adhérents, ces éléments montrent que notre Association compte dans le paysage de la Robertsau et que nous sommes intéressés à pouvoir nous exprimer lorsqu'il est débattu de sujets qui concernent le secteur dès lors que la route du Glasserwoerth constitue le seul accès possible.

Aussi, je me permets de vous solliciter afin de bien vouloir nous compter parmi les membres du C.L.I.C. intéressant le Port aux Pétroles, au vu de l'intérêt objectif que nous portons à tous aménagement concernant le secteur.

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien réserver à notre requête et vous prie de croire à mon profond respect.

Le Président
H. BEGEOT